

Année 2016/2017

AIDE AU CHAUFFAGE

Consiste en une livraison par an de 150 € de fuel, gaz ou bois de chauffage aux familles dont les ressources sont inférieures à :

- pour une personne seule 1 000 €
- pour un couple sans enfant à charge 1 400 €
- pour une personne seule avec enfant(s) à charge 1 000 € + 150 €/enfant
- pour un couple avec enfant(s) à charge 1 400 € + 150 €/enfant

AIDE AUX FAMILLES

Frais de cantine

Prix du repas 1^{er} enfant : 4.10 € A partir du 2^{ème} enfant : 3.90 €

Participation CCAS	Participation famille 1 ^{er} enfant	Participation famille à partir du 2 ^{ème} enfant	Quotient familial
0.55 €	3.55 €	3.35 €	503 – 663
0.95 €	3.15 €	2.85 €	335 – 502
1.35 €	2.75 €	2.55 €	< 335

Centre de loisirs

Quotient familial	Aide CCAS pour un enfant par jour en €	Aide CCAS à partir du 2 ^{ème} enfant par jour en €
0 - 355	11	9
356 – 500	9	7
501 – 600	6	4
601 - 700	4	2